ONZIEME ANNEE — N° 426 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION A PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 16 JUIN 1917

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence **MURATET & Cie**
89, rue d'Houteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
AuxBureaux du Journal seulement et par poste

L'Esprit de Classe

Les récentes grèves nous ont offert l'occasion de remarques diverses et graves, sur lesquelles notre devoir ici est de nous arrêter. Je ne soumets point la première à nos lectrices sans quelque tristesse; et je sais que je m'avance ainsi sur un terrain brûlant où je risque de déplaire.

Déplaire est mon plaisir, j'aime qu'on me haïsse.

Proclame le Cyrano d'Edmond Rostand avec qui je me sens sur ce point très peu de ressemblance. Mais par ce temps d'héroïsme, il est sans mérite de ne s'exposer qu'à des colères. Et après tout ne puis-je espérer que celles dont je vais dénoncer l'erreur voudront avoir, elles, l'héroïsme de supporter ma franchise.

Nous avons ici assez souvent déploré le principe de la lutte des classes dont s'inspirent les socialistes pour avoir le droit de relever des faits qui le justifient déplorablement, car ils trahissent, de l'autre côté, l'esprit de classe, expliquant les révoltes et les haines populaires. Tous les bourgeois, certes, ne l'ont point; et parmi les femmes surtout, déléguées de tout temps, par les milieux privilégiés au soulagement de la misère, la pitié des souffrances qu'elles ont vues de près, leur en a fait découvrir l'injustice. Toute une élite de bourgeoises se rend aujourd'hui solidaire du prolétariat ; et l'incessante action des féministes militantes, la plupart bourgeoises, pour le relèvement du travail féminin en est, depuis un demi-siècle, la preuve éclatante.

Mais trop de femmes encore et parfois des meilleures ne comprennent point la situation des travailleuses.

Je me rappelle avoir naguère entendu une provinciale, femme d'employée, dire à propos de sa bonne : « Elles ne sont pas de la même espèce que nous. » Je crois que bien peu de bourgeoises aujourd'hui, oseraient avouer, ni même s'avouer à elles-mêmes qu'elles pensent ainsi. Cependant l'atmosphère de la France reste si imprégnée du préjugé aristocratique que tous l'y respirent, et que, quiconque s'élève un peu au-dessus des derniers rangs de la pauvreté et de la rusticité, se considère comme supérieur par nature à ceux qu'ils retiennent; l'esprit de classe naît aussitôt chez le parvenu d'hier, si petit parvenu soit-il; et on le reconnaît non seulement de bourgeois à ouvrier, mais entre ouvriers de différentes professions : parmi les déshérités même, il s'en trouve pour croire que les plus déshérités qu'eux ont tort de se plaindre, car ils ne méritent pas mieux et n'ont pas besoin de davantage. Après quarante-sept ans de république égalitaire, l'éducation du sentiment de l'égalité reste à faire presque toute entière dans notre démocratie.

Aussi ne devrions-nous pas nous étonner, si nous avons entendu pendant ces presque premières grèves de femmes, des femmes blâmer celles qui osaient enfin se révolter contre la séculaire exploitation du travail féminin. Plusieurs fois, dans la rue, au passage de jeunes cortèges pourtant parfaitement dignes, des femmes ont murmuré : « C'est honteux! » Et je sais des féministes qui n'ont pas craint, entendant cela, de quereller les protestaires de leur faire honte à elles-mêmes d'un tel jugement.

N'est-il pas lamentable que des femmes puissent trouver que d'autres ont assez avec 8 francs par jour, tandis qu'elles-mêmes dépensent trois ou quatre fois et même dix ou vingt fois plus sans trouver qu'elles ont trop; que souvent dispensées de tout travail, maîtresses de tout leur temps, elles contestent, à celles que le métier prend du matin au soir le don d'un jour et demi chaque semaine pour le soin de leur personne, de leur famille, de leur ménage et pour leur repos.

« En tout cas, ce n'était point le moment ! » Cette phrase là, nous l'avons entendue encore. Et nous comprenons fort bien, qu'en effet tandis que le prix de la vie a doublé, ce n'était pas le moment de vouloir un salaire qui permît de se nourrir; il aurait fallu certainement attendre d'être mort de faim.

Ce qui est honteux, celles qui n'y ont pas assez réfléchi doivent le comprendre c'est que dans tout le domaine du travail, les hommes maîtres de ce domaine comme de toute l'organisation sociale, maintiennent encore aujourd'hui le principe de la plus criante des inégalités celle qui enrichit une part des travailleurs et affame l'autre, qui donne cent mille francs d'honoraires à un chef et mille francs à une employée et qui établit des différences plus criantes encore entre l'industriel et l'ouvrier et surtout l'ouvrière.

Les savants reconnaissent sereinement comme une des bases du régime économique que « le talent seul a de la valeur; que le travail n'en a pas »; si bien que quiconque ne peut devenir par malechance, qu'un honnête travailleur appliqué à des besognes faciles quoique indispensables n'est pas digne de vivre. Et de cette abominable croyance sont nés, naissent chaque jour la plupart des plus, des déviations qui ont créé et entretenu dans les sociétés la paupérisme et ses consé-

C'est aux femmes privilégiées à la combattre. Les hommes engagés dans l'action sont trop portés à en suivre les errements établis surtout s'ils leur profitent. C'est à leurs femmes de voir, du dehors, clair pour eux. Elles n'ont même pas besoin d'être savantes. Leur imagination, leur sensibilité spécialement cultivées par l'éducation devraient leur suffire «pour se mettre à la place » de celles qui peinent. Si elles ne l'ont pas encore assez su, c'est que l'esprit de classe, qui n'est au fond que l'esprit d'orgueil, ne le leur a pas permis. Il faut que celles qui se sont développées et affinées par l'aisance et l'éducation se le disent chaque matin ; elles sont de la même espèce que les plus simples; et qui suit parmi ces dernières nombien les dépasseraient en intelligence, en distinction, en talent si elles avaient eu les mêmes ressources. Il faut qu'en regardant une autre femme quelle qu'elle soit, toute femme pense : « Ma sœur ! » et que les favorisées sachent faire pour les autres, non point seulement de beaux gestes d'aumône, mais ce que réellement elles-mêmes voudraient qu'on fît pour elles, en pareil besoin.

Qu'elles et que les hommes de leurs milieux cessent de s'aveugler sur un avenir peut être proche. L'esprit de classe appelle les revanches de classe; et certaines pourraient se produire lorsqu'on trouverait que c'est moins que jamais, le moment.

Est-ce à dire que tout se soit passé dans les récentes grèves comme on l'eût souhaité pour l'intérêt et la dignité des travailleuses. Beaucoup d'entre elles assurent que non. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Jane MISME.

Au Parlement

LA SEMAINE ANGLAISE AU SENAT

Adopté par la Chambre le 29 mai, le projet de loi du Gouvernement sur la semaine anglaise est venu en discussion au Sénat, le 8 juin.

M. Henry Chéron, rapporteur, a tenu tout d'abord à présenter quelques observations au nom de la Commission : « Di- « sons-le en toute franchise, le Sénat, qui « a démontré, à de nombreuses reprises, « sa sollicitude pour les lois sociales, aime « bien en être saisi normalement et non pas « sous la pression des événements extérieurs. »

Et plus loin : « Nous pensons que les « Chambres doivent délibérer en toute li- « berté d'esprit et non sous l'action immé- « diate des manifestations corporatives. »

Ceci dit, l'orateur a abordé le sujet avec beaucoup de tact, de bienveillance et d'autorité : « Nous n'en sommes plus, a-t-il « déclaré, à justifier le principe de l'inter- « vention de l'Etat en pareille matière. »

Il expose la nécessité, pour la femme qui travaille au dehors, de disposer de quelques heures chaque semaine pour mettre de l'ordre dans son ménage, sans empiéter sur son jour de repos hebdomadaire. La loi qui lui accordera ces heures, sera **essentiellement** une loi de protection de la femme, de la jeune fille et du foyer.

Après une discussion assez serrée à laquelle prirent part MM. de Lamarzelle, Touron et Léon Bourgeois, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, les trois articles et l'ensemble du projet de loi furent adoptés.

A la tribune du Sénat, M. de Lamarzelle a cité un article du « Temps » qui pousse un cri d'alarme après le vote de la Chambre qu'il qualifie « incontestablement une « grave défaite de la liberté ». Le vote du Sénat nous vaut un nouvel article du grand journal du soir qui déclare que « le débat, à la Haute Assemblée, n'est pas « venu affaiblir ses observations » Cependant, nous nous plaisons à constater que l'ensemble de la presse a été favorable au mouvement en faveur de la semaine anglaise, accordée aux ouvrières du vêtement ; souhaitons qu'elles ne soient plus longtemps seules privilégiées et que les autres industries suivent dans la mesure où le permettront les besoins essentiels de la vie ou ceux plus sacrés encore de la Défense nationale.

POUR LES FEMMES EN COUCHES

M. le sénateur Paul Strauss vient de déposer son rapport sur la proposition de loi de M. Camelle, adoptée par la Chambre, le 17 mars 1914, et ayant pour objet de modifier la loi du 17 juin 1903, en faveur des femmes en couches.

Nous rappelons à nos lecteurs que « La Française » réclame depuis longtemps le dépôt de ce rapport et que l'Union fraternelle des femmes a, au début de cette année, émis un vœu pour que ce rapport soit joint à celui sur la proposition de loi de M. Pierre Rameil, en faveur des femmes enceintes bénéficiant déjà des allocations prévues par la loi du 5 août 1914 (allocations militaires).

L'honorable M. Strauss, pour un motif que nous ignorons, a cru devoir remettre à une date ultérieure le dépôt de ce rapport, tandis qu'ils faisait voter sans retard la loi du 23 janvier 1917, dont nous venons de parler.

Enfin nous allons voir réparer une injustice criante qui permettait de refuser le bénéfice de la loi du 17 juin 1913, aux mères de plusieurs enfants, empêchés par les soins à leur donner et les travaux de leur ménage d'accomplir un travail salarié.

Dès que nous connaîtrons le rapport de M. Strauss, nous en ferons une brève analyse nous espérons qu'il viendra le plus tôt possible en discussion.

M. C. M.

Le Suffrage des Femmes en marche

Le Gouvernement Français s'engage à le soutenir au Parlement

M. Viviani, garde des sceaux, vice-président du Conseil, a fait dimanche à la réunion organisée par « L'Union française pour le Suffrage des Femmes », une importante déclaration. Il s'est solennellement engagé au nom du Gouvernement à soutenir la loi Dussaussoy-Buisson, accordant aux femmes le suffrage municipal, lorsqu'elle viendrait en discussion à la Chambre. Nous ne doutons pas que cette promesse ne hâte le dépôt du rapport de M. Pierre-Etienne Flandin, et sa mise à l'ordre du jour de la Chambre.

M. Wilson le soutient

Le Président de la République des Etats-Unis vient de se montrer à nouveau favorable au Suffrage des Femmes, qui doit, nous l'avons dit, être proposé au Congrès l'automne prochain.

M. Wilson a écrit au Président de la Commission du Règlement de la Chambre, pour demander qu'une Commission spéciale à cette question soit formée par la Chambre. Une pétition dans le même sens de M. Rafder, représentant de Californie, soutenue par plusieurs de ses collègues a été présentée quelques jours après à la Commission du Règlement.

Une Commission de ce genre existe déjà au Sénat.

Transformation du « Woman's Journal »

La puissante organisation des Suffragistes américaines en liaison avec le Gouvernement, a dès son début, provoqué un important développement du vieil et modeste organe suffragiste « The Woman's Journal », qui paraît depuis sur six grandes pages.

La même raison détermine aujourd'hui la fusion des trois principales feuilles suffragistes « The Woman's Journal », « The Woman Voter », « The National Suffrage News » en une seule qui prendra le nom de « The Women Citzen », et qui sera éditée par le quartier général des suffragistes à New-York, où aboutit nous l'avons dit, tout le mouvement de l'action de guerre féministe de tous les Etats.

Nous admirons profondément le Gouvernement américain de la prompte et radicale utilisation qu'il a su faire du parti féministe par lequel il réalise une mobilisation des femmes idéale.

La collaboration des femmes dans les Commissions municipales

EN ALLEMAGNE

Dans la salle des bourgeois de l'Hôtel de Ville de Berlin, sur l'invitation de l'Union des soigneuses d'orphelins et de toutes les femmes occupées à des services communaux dans l'agglomération berlinoise (« Gross Berlin »), l'ancien président de la Commission des Orphelins de la Ville de Berlin, le conseiller municipal Lohning, a fait une conférence sur le travail communal des femmes, il a donné un aperçu des législations diverses et des ordonnances municipales qui règlent le rôle des femmes dans les communes des différents Etats confédérés et il a constaté que partout le travail des femmes a été excellent : déjà, avant la guerre, les femems étaient dans les différentes commissions, particulièrement pour les soins à donner aux orphelins, aux pauvres, aux malades, aux écoliers et pour la visite des logements ; la guerre les a fait pénétrer dans bien d'autres fonctions qui leur étaient jusque-là fermées, mais la législation en vigueur les écarte encore de la plupart des postes; le projet à Berlin, de nommer les femmes dans les commissions servira d'exemple pour toute la Prusse; le conférencier souhaite qu'on fasse de plus en plus pénétrer les femmes dans toutes les branches de l'organisation municipale où la loi le permet et que des modifications législatives lèvent les obstacles légaux mis à leur activité, notamment pour la direction du « Conseil des Orphelins ». (« Vossische Zeitung » du 16 novembre).

« Le Vorwerts » (numéro du 19 novembre) rappelle, de son côté, que la pénétration des femmes dans les commissions municipales est une des thèses de la Social-Démocratie, que le parti a encore présenté à l'Assemblée des députés municipaux de Berlin, une proposition en ce sens et qu'elle est à l'étude d'une Commission : il y a 17 ans que les femmes ont été admises, à Berlin, dans les « Commissions des pauvres » et sur 451 Commissions comprenant en tout 6.028 membres, il n'y avait, en 1915, que 159 femmes, c'est-à-dire tout juste 2 2/3 %; la proportion est plus forte dans les conseils des orphelins, elle atteignait en 1915 17 % à raison de 553 femmes, sur 3.238 membres, dans 317 conseils, mais c'est un recul si l'on songe qu'en 1854 il y avait pour les soins à donner aux orphelins, des « mères d'orphelines », comme des « pères d'orphelins » une mère pour 5 orphelins, et qu'il y a 40 ans, sur 561 membres des conseils d'orphelins, il y avait 249 hommes.

On a besoin de plus en plus, de femmes de bonne volonté pour la garde des enfants. Lorsque la mère va au travail à 5 heures 1/2, et que la crèche ou l'école n'ouvre qu'à 7 heures et demie ou 8 heures, que faire des enfants dans l'intervalle ? Il faudrait dans chaque maison ou dans chaque quartier, ou par groupe de dix maisons, une femme qui s'occupe des soins à donner aux enfants ou une garderie. (« Berliner Tageblatt » du 24 novembre).

Carrières Féminines

PERRUQUIERES-BARBIERES

C'est par erreur que l'on crut que les femmes ignorent le métier du perruquier, ou qu'elles ne le connaissaient pas avant la guerre.

En dehors de Reims, où depuis la mobilisation, les femmes seraient « barbiers », je puis vous citer, et il n'est certainement pas le seul, le cas de la femme d'un coiffeur d'un quartier parisien très populeux, qui, depuis quinze ans qu'elle est mariée, aide son mari, rasant les clients dans la boutique, en son absence.

C'est assez fatiguant au début, pour les jambes d'abord, puisqu'il faut toujours être debout ; pour les épaules ensuite à cause de l'attitude penchée ; et cela demande une attention continue.

Ne croyez pas, cependant, que ce travail exige une force extraordinaire. Madame L. est une blonde, mince et menue, d'apparence délicate, et qui mène à bien son ménage et l'éducation de ses trois enfants, sa boutique, les clients de son mari et n'a pas craint d'y adjoindre ceux d'un hôpital. Car, depuis 1870, MM. L., de père en fils, furent coiffeurs d'un hôpital. Et lorsque, au début des hostilités, le perruquier fut mobilisé, les dames surveillantes de l'Etablissement, sachant ce dont sa femme était capables, vinrent la chercher ; elle accepta, promettant loyalement, et elle tint parole, de faire tout « son possible ». Et, pour ne pas perdre la clientèle, elle remplace vaillamment son mari Il lui arrive ainsi de faire de 50 à 60 barbes par jour, sans compter les coupes de cheveux. Ce travail la tient souvent du matin au soir ; car les blessés sont rasés, en moyenne, une fois par semaine. Certains demandent et obtiennent de l'être deux fois.

Il y a, en plus de cela, les blessures à la tête, très fréquentes hélas ! et plus ou moins graves... Pour raser l'entour de la plaie, il faut une délicatesse, une légèreté que nulle main ne peut posséder mieux qu'une main féminine... Parfois, elle me l'a avoué le cœur est près de lui manquer devant les battements d'un cerveau à découvert, mais la courageuse créature dompte son émoi par la pensée de la souffrance à soulager, et la conscience des précautions à prendre pour ne pas ajouter à cette souffrance...

Mme L... m'a affirmé n'avoir jamais entendu une parole déplacée, et que tous ses clients, qui son pour la plupart des ouvriers se comportent envers elle très convenablement.

Quant aux blessés, c'est un véritable culte qu'ils ont pour cette jeune femme, vêtue de la blouse des infirmières, qui tâche de toujours accompagner le sourire qui réconforte, de la parole qui égaie, et qui maîtrise, pourrait-on dire, la crainte et la douleur. Beaucoup, à leur sortie, de l'hôpital, vont la voir, veulent connaître les enfants, s'essaient à prouver leur reconnaissance.

Il y aurait, je crois, en effet, beaucoup à faire pour les femmes dans un métier qui demande surtout de l'attention et de la délicatesse et qui permettrait à la mère de famille de surveiller ses enfants et son ménage.

Jeanne d'Urville.

Les deux prochains numéros de "La Française" seront consacrés à des indications d'orientation professionnelle féminine

Le numéro du samedi, 23 juin, contiendra des articles et des tableaux concernant les nouveaux débouchés et les moyens de cour à apprentissage existants pour les femmes adultes obligées de se munis rapidement d'une situation productrice.

Le numéro du samedi 30 juin, concernant l'apprentissage normal extrêmement important sur quatre pages, comprendra sur la première page, quatre articles dont voici le programme :

1° Généralités sur le choix d'une profession ; différents modes de préparation ; les écoles professionnelles ; l'apprentissage chez les patrons ; le réapprentissage.

2° La Morale et le Travail ;

3° L'exercice d'une profession et le soin du foyer ;

4° Législation de l'apprentissage ; quelques articles de la loi de 1910 ; le contrat d'apprentissage.

Les trois autres pages seront occupées par des tableaux très clairs comprenant toutes les indications utiles à connaître pour le choix et l'apprentissage d'une profession relativement à toutes les carrières féminines dans l'industrie, le commerce, l'administration. Ces modifications portent sur l'âge, le lieu, la durée de l'apprentissage, les aptitudes requises pour réussir, le gain du début, l'avenir possible, le lieu du travail (au dehors ou à domicile), et les observations, spéciales à chaque carrière.

Nous ferons de chacun de ces numéros, un important tirage spécial destiné à répandre ces utiles indications et à stimuler l'ouverture de nouveaux débouchés et la création de nouveaux enseignements.

Le numéro du 23 juin pourra être envoyé au prix de 8 fr. le cent, port non compris.

Le numéro du 30 juin, au prix de 10 fr. le cent, port non compris. Chaque exemplaire de ce numéro pris séparément vaudra 0 fr. 25 centimes port compris.

Guerre à l'Alcool

LES POUVOIRS PUBLICS

EN NORVEGE. — Le Gouvernement a décidé de présenter au Parlement une loi modifiant la loi sur l'alcool du 17 mai 1904 et permettant au Gouvernement, en cas de circonstances spéciales, guerre, troubles intérieurs, grand renchérissement de la vie, grève étendue, d'interdire absolument la vente pour la consommation sur place ou à emporter, de toutes les boissons alcooliques ou de quelques catégories d'entre elles. Le Gouvernement pourra également interdire l'importation et la vente dans le pays, des boissons alcooliques.

EN FRANCE. — M. Briand a lancé du haut de la tribune, l'idée de la suppression complète de l'alcool, et il avait même dit que son projet des décrets-lois avait pour but prochain, sinon capital, la solution radicale de ce problème. Nous constatons avec regret que l'annonce de son grand dessein ne fut qu'une improvisation de séance, et que le Gouvernement actuel ne fait rien pour enrayer l'alcoolisme en France. Le Gouvernement n'a pris aucune mesure utile : il en résulte que nous nous trouvons en face des plus graves difficultés, notamment en ce qui concerne le renchérissement des produits alimentaires, et le rendement du travail d'environ 60 0/0 inférieur à celui du travail allemand par suite de l'alcoolisme.

Peut-être pouvons-nous encore espérer une meilleure issue de la proporition de loi que viennent de déposer MM. Schmidt, Doizy, et un grand nombre de leurs collègues et qui réclame l'interdiction de la vente de tout spiritueux au-dessus de 18°.

LUCIANI-DELPECH.

Adhérez, faites adhérer à « L'Alarme ». Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : **M. Jean Finot.**

Les Livres

Aux Heures lourdes, par Orbus.

Vers énergiques, parfois un peu durs, mais où s'attendrit çà et là le ton de révolte et de colère contre les agresseurs criminels, ainsi lorsque l'auteur parle des mères :

« Nul duvet ne semblait assez fin, nuls berceaux n'étaient assez moelleux au gré de leur tendresse. Pour mieux les abriter sous leur chaude caresse, les mères enviaient leurs ailes aux oiseaux. »

⁂

L'homme qui n'a plus de patrie, par Edward Everett Hale, traduit par André Lesourd.

Un officier, qui a renié sa patrie (les Etats-Unis), dans un mouvement d'égarement, se voit condamner (avec un luxe de conditions assez invraisemblable, même en Amérique), à ne plus entendre parler d'elle. La donnée, irréalisable, une fois admise, il n'y a plus qu'à se laisser prendre au récit simple et poignant des souffrances du condamné. Ce petit livre déjà ancien, est, paraît-il, classique en Amérique ; mais jamais l'occasion ne fut meilleure de le révéler au public français. Jamais nous ne fûmes plus en mesure d'en apprécier et la saveur américaine et la conception hautement morale du patriotisme.

Dans la Tranchée, par Eugène Pic.

M. Eugène Pic, simple soldat, peint le front, le vrai front, plutôt en artiste qui exprime directement sa vision particulière des objets, qu'en penseur qui la réfléchit et la généralise. Cette manière de procéder a l'avantage de donner au lecteur une image très vivante des scènes et des endroits vus, mais elle entraîne l'auteur à formuler des jugements trop hâtifs, fondés sur l'apparence, comme lorsqu'il écrit que le voisinage, dans une chambre de virage alsacien, d'une photographie de conscrit allemand avec un almanach français, symbolise toute l'Alsace !

⁂

En ces temps-ci, chaque chose vue, tout

Des contes vrais, par Ida R. Sée.

humble effort constaté, peuvent prendre une valeur, et aucune observation ne doit être négligée. Aux yeux de la Justice suprême, qu'on l'appelle humaine ou divine, le sacrifice du bébé qui offre à la France ses « cheveux d'or », vaut peut-être celui du soldat?

Aussi les menues scènes dont Mme Ida R. Sée publie aujourd'hui une première série, et où je tire l'exemple ci-dessus, seront-elles bien accueillies. Elles le seront plutôt — à ce que je crois — du grand public que des blessés à qui elles sont dédiées; ces derniers ne supplient-ils pas qu'on leur parle d'autre chose que de la guerre?

⁂

Alsaciens-Lorrains nos frères, par Albert de Dietrich.

M. Albert de Dietrich porte un nom illustre, indissolublement lié à l'histoire de la Marseillaise, et par conséquent un peu à celle de la France. C'est chez son aïeul que fut chanté pour la première fois l'hymne de liberté.

Dans une brochure précédente, M. de Dietrich exhortait les Alsaciens à corriger leur accent, afin de ne pas risquer d'être méconnus par les Français. Ici il engage les Français à ne pas faire de jugements téméraires, à se méfier de la cruelle blessure que causerait une confusion. Etre pris pour un Allemand n'est jamais drôle, mais cela devient une souffrance amère pour ceux qui ont tant sacrifié dans le but de rester Français.

Alice Berthet.

Chronique des Œuvres et Institutions

LA PROPRETÉ CORPORELLE ET LE BAIN-DOUCHE

Parmi les œuvres sociales si nombreuses et si utiles il n'en est pas qui aient développé une action plus efficace que celles qui préconisent la propreté corporelle. Celle-ci, a dit Jules Simon, son avenir assuré, si on peut l'avoir à bon marché. On pourrait aussi ajouter au mot de bon marché, celui de facilité. L'hygiène de l'individu n'intéresse pas que l'individu lui-même, et un être malpropre est un danger social. Mais il faut que cette propreté corporelle puisse s'acquérir sans perdre trop de temps. D'où l'utilité des Bains-Douches, qui nettoyent vite et bien. Les premiers furent créés à Rouen en 1872, par le docteur Merry Delabost. Ils furent installés en 1879, seulement à Paris, au 69e d'infanterie. Depuis, une cinquantaine de villes ont tenu à honneur de mettre pour 15 ou 20 centimes, l'eau chaude, une serviette et du savon à la portée de tous. A Bordeaux, depuis 1892, il a été donné plus de 4.000.000 de bains-douches.

Après avoir réussi à laver les grands, l'œuvre s'est tournée du côté des petits. A certaines heures réservées, les locaux sont mis à la disposition des écoles.

Conduits par des maîtres et maîtresses dévoués, les écoliers se pressent en foule, et la sortie des Bains-Douches est intéressante à voir. Toutes ces petites figures rafraîchies respirent le bien-être. Ils écoutèrent à l'école, la leçon avec plus d'attention et de profit, ce qui a fait dire à un de nos inspecteurs primaires : « Le Bain-Douche vaut une classe. » Rentré chez lui, l'enfant influence le milieu dans lequel il vit ; par orgueil maternel, la mère changera son linge les jours de Bain-Douche, et voici la propreté installée au logis.

Voici maintenant le tour des plus petits. Eux aussi doivent avoir leur part de bien-être, et même en raison inverse de leurs années. Les crèches étant l'abri de la première enfance, elles auront à veiller au lavage de leur petit corps. Une grande cuvette, une pomme d'arrosoir, il n'en faut pas plus pour eux. Le chauffage de l'eau revient à quelques centimes par enfant. En quelques années, notre crèche de Bordeaux-Bastide a donné plus de 13.000 bains-douches.

Que ce soit l'initiative privée seule ou que celle-ci se joigne à l'action publique, a dit M. le sénateur Strauss, elle doit avoir comme domaine préféré, le sauvetage de l'enfance par l'hygiène, apprise aux mères et pratiquée sur l'enfant.

A. CAZALET.
Présidente de la Crèche.
Bordeaux-Bastide.

⁂

L'HYGIENE AU FRONT

« La Serviette du Soldat » vient de faire paraître une brochure en vue de rendre compte des résultats déjà obtenus aux armées : le 30 avril dernier, plus de 150.000 serviettes avaient été recueillies grâce aux efforts des amis de l'œuvre et à un important crédit législatif voté en faveur de cette action d'intérêt général.

Le linge expédié aux commandants d'unité ou aux médecins-chefs, sert à l'essuyage des hommes après la douche tiède prise aux heures du repos, souvent très près des premières lignes presque toujours sur la ligne de feu. Il est confié aux soins des infirmiers régimentaires, qui l'employent pour la collectivité, et jusqu'à mesure complète ; les risques de gaspillage sont ainsi réduits au minimum.

L'œuvre adresse ses envois **à titre gratuit** et proportionnellement à l'importance des appareils en usage, quels qu'ils soient : les uns sont les appareils démontables si pratiques du Comité des Bains-Douches pour le front (président, M. le général Parisot), dont un type fut exposé à la Ligue de l'Enseignement, en même temps que les spécimen des serviettes distribuées sur les divers fronts. Les autres sont des appareils de fortune improvisés avec les matériaux les plus divers : vieux tonneaux, morceaux de gouttières, douilles de 75, etc., grâce à nos ingénieux soldats. Pourtant ceux-ci « ne sont pas encore parvenus à tisser le coton et manquent de serviettes, ainsi que le dit dans sa lettre du 10 octobre 1916, le lieutenant-colonel B, commandant le ...e d'infanterie.

En cette saison chaude, les demandes sont très nombreuses, et « La Serviette du Soldat », dont Mme la générale Michel et M. Léon Bourgeois, sont présidents d'honneur, Mme Jules Siegfried, membre d'honneur fondateur, fait appel au patriotisme des non-combattants, pour faciliter sa tâche.

Citons pour conclure, l'opinion émise sans chercher à faire un jeu de mots, par M. le lieutenant-colonel Cazalet, président du Comité d'action : « Des troupes reposées, lavées et essuyées, peuvent être considérées comme des troupes fraîches. »

N'est-ce pas un devoir que de seconder les efforts du haut commandement en faveur de l'hygiène corporelle des soldats, si appréciée par le réconfort matériel et moral qu'elle leur procure après le combat ?

A. HENRY-NATHAN.
Secrétaire générale
de « La Serviette du Soldat ».

P. S. — Les serviettes neuves ou en bon état, peuvent être adressées au siège social de l'œuvre, mairie du XVIe arrondissement, ainsi que les demandes de brochures. Les souscriptions doivent être envoyées à Mme Ollier, trésorière, 9, rue du Buis, Paris (XVIe).

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Conseil National des Femmes Françaises

Section de Législation

Plusieurs personnes ayant exprimé le désir que les conférences du soir soient achevées dans le courant du mois, les dates suivantes ont été choisies d'accord avec les personnes qui assistaient à la conférence du 6 : 13-15-20-27-29 juin.

Nous sommes heureux de noter ici le vif succès de Mme Suzanne Grinberg, dans ce cours.

Quelques vues sur l'organisation régionale du féminisme

On ne me contestera pas, j'imagine, que la guerre a mis à jour, dans l'armée civile, les vertus et justifié les revendications des femmes. Mais sous l'apologie de l'héroïsme féminin, combien dérobent cette idée que les femmes ne succèdent pas aux hommes, qu'elles les suppléent à titre accidentel et devront, dans la plupart des cas reprendre tôt ou tard leur place au foyer !

Pour démêler, en ces questions, le sophisme de l'équité, pour éviter toute surprise et remplir ses devoirs sans aliéner aucun de ses droits,le féminisme doit songer à présent à une organisattion d'ensemble d ses forces : « Ralliant tout ou partie des sections féministes » écrivais-je en 1913 (1), « les Régionales canaliseraient et clarifieraient leurs travaux; en outre, ces alliances auraient l'avantage de mettre en évidence les forces latentes d'une région et d'en vitaliser l'emploi au sein de chaque groupe »

A l'heure où le Comité de la Fédération Féministe du Sud-Ouest projette de se réunir à Bordeaux, je désire ici non seulement préciser ces vues, mais les enrichissant des fruits de l'expérience, en offrir les prémices à toutes celles et ceux que la tragique Epreuve n'a pu que fortifier dans leur foi.

II

Si nous voulions caractériser dun trait plus rapide encore cet exposé déjà sommaire nous dirions : « Le Régionalisme au service du Fédéralisme, voilà ce qu'il faut réaliser pour que l'action centrale soit vraiment renforcée par l'action provinciale ». L'initiatrice de cette idée,notre vaillante collègue, Mlle Pellat-Finet, après avoir fondé la Fédération Féminite du Sud-Est, ne nous laissa point en repos que nous n'eussions jeté les bases d'une Fédération similaire en Sud-Ouest (2).Comme c'est chose faite au-

(1) L'Action Féministe (IIIe Congrès National de la Fédération Féministe Universelle), août 1913.

(2) Coïncidence curieuse : C'est à Lyon, le 4 juin 1911 que fut fondée l'une et c'est le 4 juin 1913 que la seconde fut ébauchée à Bordeaux. Cf. « La Française » du 16 mai 1914.

jourd'hui, je crois instructif, pour les lectrices de « La Française » qui sont aussi des militantes, de rappeler nos principes fédéraux en signalant les innovations sur la valeur et l'extension desquelles le Comité de Bordeaux sera appelé à se prononcer.

Le premier principe est d'importance « Chaque société affiliée » disent les Statuts du Sud-Est et du Sud-Ouest « conserve l'autonomie dont elle a joui jusqu'à ce jour ». Le second principe, qui anime tout le texte des Statuts, se peut résumer en quelques mots : Réunions périodiques et collaboration amicale en vue d'exercer une action plus large et d'atteindre des objectifs pratiques.

Si la guerre vint paralyser notre activité commençante, du moins nous a-t-elle conduits à expérimenter un principe nouveau d'action : Suffragistes et Universitaires béarnais, landais et girondins, au cours de réunions mixtes, ont acquis la conviction qu'un travail préalable, accompli au sein d'un Comité départemental des groupes affiliés, réduisait bien des difficultés, éclairait les questions en les sériant, multipliait la collaboration et, par là même, se traduirait au Conseil fédéral en des études et résolutions nettes, décisives et efficaces.

Faute de pouvoir, dans un espace limité par les circonstances entrer dans le détail de ce qui s'élabore, à cet égard, en Gironde,je terminerai par un extrait de l'Exposé des motifs d'un Projet d'« Office d'Etudes et de Progrès féminins » dont je fis adopter et ratifier le principe par les Comités mixtes des 29 juin 1916 et 3 mai 1917. Encore une fois je voudrais espérer que là où ne se peut créer une Fédération régionale, on comprendra qu'il est possible de faire fonctionner des Comités départementaux de ce genre pour le plus grand profit de la cause qui nous est chère à tous et pour l'accomplissement de laquelle voici que les temps sont proches

III

« ... Un groupe départemental qui, par voie d'électisme, réunirait les libres compétences des sections féministes locales, pourrait se proposer d'intéresser, d'éclairer, de guider et de défendre toutes les femmes qui voudraient recourir à lui et dont il solliciterait, par tous les moyens désirables, l'audition, la consultation et, finalement la collaboration.

« Ainsi conçu, le groupe pourrait envisager la réalisation d'un triple but :

1° Des réunions familières où à la suite d'un Exposé très sommaire, s'engageraient des échanges de vues. Sociétaires et auditrices y prendraient contact et sentiraient désirables, l'audition, la consultation et, réelle fraternité sociale ;

2° La fondation d'une Bibliothèque féminine qui, tout en restant vulgarisatrice, offrirait tous les sujets d'étude : philosophiques et littéraires, juridiques et professionnels. Une salle de lecture et de correspondance se créerait par la suite;

3° Enfin, un Office d'Information et de placement,véritable trait d'union entre les sociétaires, foyer d'entr'aide et de sauvegarde où les consultantes — jeunes filles, mamans, ouvrières, employées, se sentiraient chez elles et puiseraient à l'occasion, auprès de leurs tutrices morales, un efficace et durable réconfort.

« Tel est ébauché, sous des traits rapides, l' « Office d'Etudes et de Progrès féminins » que nous croyons possible de tirer du sein même des groupes féministes qui collaborent à l'œuvre commune dans chaque département. Cette Société s'impose dans la mesure où dépassant le particularisme professionnel ou doctrinal qui est le propre de chacun des groupes existants, elle emprunterait, en revanche, à tous,leurs unités compétentes et leur commun idéal. Avec de tels éléments, elle aiderait à coup sûr les femmes, encore inconscientes et mineures, peu ou point protégées, souvent désemparées,à atteindre,en dehors de toute idée préconçue et des préjugés sociaux, leur majorité d'Etre social. Cette libération importe à l'heure où, plus ou moins préparées à ces tâches nouvelles, les femmes vont être appelées à collaborer à la réorganisaion du Pays. »

G. Persigout,
Membre du Comité fondateur
de la Fédération Féministe du Sud-Ouest
Ecole des Sablières, Bordeaux.

N. B. — Je crois devoir rappeler aux féministes du Sud-Ouest, lectrices de « La Française », que les Questions mises à l'étude par la Fédération Féministe du Sud-Ouest en 1914 demeurent à l'ordre du jour du Comité de Bordeaux, duquel nous donnerons par la suite les date et programme détaillé. Voici ces questions : 1° De l'Education civique des Femmes (Rapport. Mlle Thimer) ; 2° de l'Intervention de la Fédération dans les Conflits économiques (Rapport. Mme Dalès) ; 3° Enquête sur le Travail des Femmes en Sud-Ouest (Rapport. M. Perrières). Je me tiens à la disposition de celles et ceux qui désireraient des renseignements complémentaires.

Union française pour le Suffrage des Femmes

La Conférence de M. Cruppi, donnée dimanche, salle de la **Vie féminine**, sous la présidence de M. René Viviani,, garde des Sceaux, avait attiré un public nombreux, qui a écouté avec ferveur et chaudement fêté, les orateurs.

Cette séance doit être notée comme une date du progrès féministe ; ainsi que nous le disons d'autre part, M. Viviani y apporte la promesse du Gouvernement, de soutenir au Parlement, le projet Dussaussoy-Buisson.

Les féministes doivent savoir gré à M. Cruppi, d'avoir mis en relief les services que rendrait au pays le Suffrage municipal féminin, et d'avoir indiqué aux futurs électrices, des moyens d'exercer dignement et efficacement leur tâche.

Mme de Witt-Schlumberger présidente de l'U. F. S. F. a remercié les orateurs et affirmé à nouveau le désir des membres de l'Union, d'aider leur patrie, selon leurs moyens, jusqu'à la victoire.

Groupe français d'études et de propagande féministe

Le nouveau groupe fondé par Mme J.-H. Moreau, annnonce une vitalité peu commune. La séance de dimanche, la seconde qu'il tint, rassemblait une foule d'autant plus intéressante, qu'elle était formee de néophytes du féminisme.M.Pierre-Etienne Flandin, député, président d'honneur, a tenu à renouveler en cette occasion sa promesse d'aider « à faire triompher à la Chambre », la loi Dussaussoy-Buisson,dont il est le rapporteur, Mme Jane Misme, a expliqué en quelques mots l'importance et la beauté de cette mission. Une véritable ovation fut faite à Mlle Tcheng pour la profondeur de vues et la verve de sa causerie sur « L'Evolution de la Femme chinoise » sa compatriote. Et Mlle Hélène Bureau fut ardemment écoutée et longuement applaudie dans son magistral exposé sur « Les Nouvelles carrières féminines ». Notre nouvelle collaboratrice s'affirme de plus en plus comme une des grandes forces de notre cause.

Une très belle partie artistique a suivi où se sont fait entendre des artistes éminents et dévoués : Mme Beaujeu, M. René Brancour, Mmes Clasis, Esny, Jourdan-Mohrange, Lorsy, Mutel. Tous ont été vivement appréciés selon leur talent.

Carnet domestique

Leçons pratiques d'alimentation rationnelle faites, 8, Rue Saint-Romain (6e), par M. A. Hemmerdinger, agrégé de sciences physiques, à 17 heures :

Samedi 16 : Les Régimes.

Mardi 19 : Les crimes d'une mauvaise alimentation. Le rôle des femmes pendant et après la guerre.

Utilisation des cosses de pois : faire bouillir durant 10 minutes environ. Il devient ensuite facile, rapide et radical, d'en'ever à l'aide d'un couteau, sur le bord d'une assiette la partie mangeable que l'on mêlera aux pois. Une livre de cosses procure une large portion pour une personne. La finesse de ce soi-disant résidu est égale sinon supérieure aux pois mêmes. — (Recette de Mme Gascon-Fouchet.)

Pour cultiver son potager

Nous recommandons à nos lecteurs un petit livre *Potagers scolaires, militaires et ouvriers* par J. Nanop et Léon Bussard, qui vient de paraître

C'est dans un nombre restreint de pages, tout l'essentiel du problème de l'organisation et de la culture du potager qu'il résoud au triple point de vue scolaire, militaire et ouvrier. Etendue et distribution du terrain ; graines à semer ; succession des cultures ; récolte et conservation ; rien de ce qui concerne les soins nécessaires à l'obtention de légumes abondants et sains n'est ici négligé.

Grâce à ce petit livre illustré de dessins explicatifs, tous ceux qui possèdent la moindre parcelle de terrain pourront la faire fructifier sans le secours de professionnels. En recueillant des avantages matériels considérables, ils aideront ainsi à la résistance de la nation au succès de notre cause.

Hachette et Cie. — Prix, 0,90 cent.

PRIME A NOS ABONNÉS

Contrairement à ce qu'il nous avait annoncé, l'éditeur de « Préjugé et Problème des sexes », de Jean Finot, nous informe qu'il peut mettre à notre disposition encore un certain nombre du bel ouvrage qui a trouvé un si vif succès auprès de nos lecteurs.

Nous continuerons donc à l'offrir gratuitement à tout ancien abonné qui nous en procure un nouveau ; ou bien à tout nouvel abonné qui, en même temps que le sien, nous procure un second abonnement.

Prière de joindre à la demande 0 50 c. pour frais de port et d'expédition.

Nous avons aussi le plaisir d'annoncer que nous avons acquis tous les volumes qui restent du « Catéchisme féministe », de J.-J. Renaud, excellent et sûr manuel de la doctrine féministe, très précieux pour la propagation de la cause dans le grand public non initié. Nous l'offrirons aussi en prime dans les mêmes conditions que « Préjugé et Problème des sexes »»

COURRIER DES LECTEURS

Mme Baigue, Besançon : Le reçu ayant été refusé par Mme la générale Senot que devons-nous faire ?

Mme P. P. (Paris). — Je regrette vivement que les questions d'actualité si pressantes depuis quelque temps ait retardé la publication de l'article dont vous parlez.

PETITES ANNONCES

On s'abonne pour la durée de la guerre au Journal de Tranchées « **La Saucisse** », et l'on a droit au 15 numéros déjà parus. Prix : 5 fr. Ecrire à M. Oswald, 205e d'infanterie, 5e C. H., Sect. 217.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigés par Mme Genlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-V.

Une Lilloise de bonne éducation, désirerait place près d'enfants, jeunes filles, comme institutrice ou dame de compagnie.

S'adresser à Mlle Bouger, Villa Zéphyr, 1, avenue de Pontaillac, Royan (Charente-Inférieure).

La gérante : Jane MISME.
Imprimerie des Arts, 11, Rue Molière

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 31, rue des Mathurins (près la rue Tronchet), — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Variété de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX MALTÉS et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-92

LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.
Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

POULES lapins couveuses artificielles (BONIS, 135, rue Marcadet, PARIS) **NOURRITURES** p. poules, chiens, porcs, etc.

ECOLE ROY
7 Rue Lagrange PARIS (Ve) 7
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie.
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

Comment on a compris le régime des Economies en Angleterre

Le but de la Ligue des Economies est de faire comprendre aux électeurs comme aux élus, la nécessité, chaque jour plus urgente, pour les gens de l'arrière, de collaborer à la glorieuse tâche de ceux du front, en réduisant au minimum indispensable leurs dépenses alimentaires.

Le gouvernement britannique, fortement impressionné par les pertes que les sous-marins allemands font subir à la flotte de ravitaillement ainsi qu'à la flotte de guerre, recommande à la population l'esprit de stricte économie, de parcimonie même. Journalistes, parlementaires, évêques, ministres, le Roi lui-même font appel au patriotisme de la nation. Il est bon que le public français soit mis au courant de la campagne de restrictions volontaires, en attendant le jour prochain où elles seront imposées, qui vient d'être inaugurée chez nos alliés.

Le Times du 26 avril 1917, annonce l'épreuve qui vient. « Le nombre des vaisseaux coulés la semaine dernière, dit-il, est inquiétant. Il n'est pas bon, il serait au contraire mauvais, de déguiser ou de dissimuler la réalité de faits. En agissant de la sorte on donne au public l'impression gaussion a été renforcée par des journaux d'une sécurité qui n'existe pas. Cette impression de sécurité est dangereuse parce qu'elle est fausse et qu'elle nous prépare mal aux épreuves qui viennent. Il faut que chacun s'attende à souffrir dans quelque temps de privations. Plus les gens réfréneront en ce moment leur appétit, moins ils auront à souffrir quand viendra la gêne. Certes l'appel à la restriction volontaire a produit d'heureux effets ; mais il y a des natures qui ne prennent garde à aucun avertissement, à aucune exhortation, tant que n'intervient pas la forte main de l'Etat. Les gens de cette sorte attendent qu'on les oblige et alors ils se soumettent. Espérons que Lord Davonport ne les fera pas trop longtemps attendre. »

Avant Lord Davonport, contrôleur de l'Alimentation, nos Alliés ont entendu M. Protheco, ministre de l'Agriculture, qui, à la Chambre des Communes soutint un projet de loi présenté par le gouvernement en vue d'encourager et de développer la culture du blé dans le Royaume-Uni. « Nous voulons faire produire au sol national toute la nourriture possible, et cela, cette année, l'année prochaine, et aussi longtemps que durera la guerre. Il le faudra aussi à la conclusion de la paix, car alors les nations belligérantes se disputeront le superflu exportable produit dans le monde. »

En réalité le gouvernement britannique inaugure une politique agricole, s'il n'appartient pas à la Ligue des Economies d'entrer dans les détails du projet et de sa discussion, il semble bon néanmoins d'extraire du compte-rendu des débats quelques passages dont nous pouvons, nous Français, tirer autant d'enseignement que les citoyens britanniques.

« En ce qui concerne l'Agriculture, dit donc M. Prothero, la guerre a élargi l'horizon. Aujourd'hui la sécurité nationale est la plus impérieuse de nos préoccupations. Avoir de quoi nous nourrir, voilà ce qui importe avant tout aux grands intérêts de la nation. La sécurité nationle exige que notre sol produise une plus grande quantité de nourriture. Il faut que nous rendions l'existence rurale plus prospère, plus attrayante, plus rémunératrice (*Applaudissement*). Si vous parvenez à accroître la superficie cultivée du territoire, vous délivrerez la nation du cauchemar de la menace sous-marine. Ce n'est qu'en augmentant la superficie ensemencée en blé que vous obtiendrez un accroissement immédiat dans toute la production du sol. Tout ce que vous ferez d'autre ne pourra que substituer une récolte à une autre. Ce n'est qu'en augmentant la superficie arable que vous pourrez du même coup augmenter la production non-seulement du blé et des pommes de terre, mais aussi du pain, de la viande et du lait. Avant la guerre nous dépendions pour notre nourriture de l'étranger, qui de son côté avait besoin de nos produits manufacturés. Les hauts fourneaux et les fabriques ont prospéré sur les ruines de l'agriculture anglaise. (*Applaudissements*). Certes dans la présente guerre nous profitons à certains égards de cette prospérité industrielle. Je pense en ce moment à notre marine marchande et à notre richesse commerciale Mais est-il nécessaire que l'agriculture, d'une part l'industrie et le commerce de l'autre soient en état d'antagonisme? Ne peuvent-ils également prospérer, l'une comme complément de l'autre, et tous deux comme parties d'une grande politique nationale ? Pour ma part, je pense que oui! »

M. Runciman, ministre de l'Agriculture dans le précédent cabinet, s'opposa à l'adoption du projet de loi, mais tout en le critiquant il reconnut, comme M. Protheco, la gravité de la situation présente. Parlant des pertes causées par la piraterie sous-marine, il dit qu'il est nécessaire que le pays connaisse exactement le nombre de ces pertes. « Il faut dire toute la vérité au pays, lui faire connaître exactement le nombre de tonnes détruites, et lui faire comprendre que les privations et les misères qu'on lui demanda de supporter vont, de toute nécessité, devenir plus grandes encore, qu'il faudra absolument que la consommation faite par le pays soit encore plus réduite tant qu'on n'aura pas maîtrisé la menace sous-marine. »

Dans son discours, un autre critique, le député irlandais M. Dillon, dit entre autre choses : « Qu'il a toujours eu la conviction que la plus solide fondation de l'Etat, sa plus sûre protection contre les maux de toutes sortes, c'est une population paysanne satisfaite. C'est là qu'est la source de la force incomparable de la France et l'explication des miracles qu'elle accomplit au cours de la guerre. » Examinant la situation agricole de l'Irlande, il demanda au gouvernement de ne pas sacrifier l'avoine et les pommes de terre au blé. Il le loua de se préoccuper, sous la pression de l'opinion publique et sous celle des circonstances, de la question de l'alimentation publique.

Sir R. Winfrey, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture dit à son tour que « le gouvernement avait à faire face à ce fait que pour cette année et les années à venir le monde entier allait se trouver à court de substances alimentaires. Il faut donc parer au danger pour les trois ou quatre années prochaines. M. Runciman a proposé d'emmagasiner du blé dans des greniers ; le malheur et le point faible de ce conseil c'est qu'on ne trouve pas de blé à emmagasiner. Il exprima, en passant le regret, que partagent beaucoup de Français à l'égard de leurs propres dirigeants, que le gouvernement anglais en 1915 et 1916 n'ait pas assuré de la main-d'œuvre à l'agriculture et n'ait pas donné aux tribunaux l'ordre de ne pas enlever un plus grand nombre d'hommes à l'agriculture. (*Applaudissements.*)

En fin de compte, la Chambre des Communes, comprenant que « le problème consistait à chasser la faim à coup de nourriture et que le rôle de tout bon citoyen « n'est pas en ce moment de demander pourquoi, mais d'agir et de mourir » Sir J. Fudor Waltero) vota, à 261 voix de majorité (288 contre 27) la seconde lecture du projet de loi.

Concurremment avec les députés, les Lords se préoccupent de la disette menaçante. C'est d'abord lord Lamington qui, le 25 avril 1917, demanda si le gouvernement ne va pas inviter de façon plus urgente le public à diminuer sa consommation de nourriture, et s'il ne songe pas à prendre à cet égard des mesures coercitives.

C'est ensuite lord Beresford qui affirme que « le peuple britannique est facile à manier à condition qu'on lui dise la vérité. » Il y a dix-huit mois que la Ligue des Economies pense et dit la même chose du peuple français. « En se taisant, on amène les gens à penser ou bien que le gouvernement a peur de dire la vérité, ajouta lord Beresford, ou bien qu'il n'y a rien dont il faille s'inquiéter. Le monde entier est à court de céréales à supposer que nous ayons assez de bateaux pour les transporter. Que va-t-on faire ? Il est à espérer que le gouvernement demande aux Etats-Unis de nous aider en nous apportant du grain plutôt que des munitions ou toute autre chose. On pourrait aussi réduire encore l'importation des objets dont on peut se passer, et supprimer l'exposition aux yeux des passants des substances alimentaires telles que le pain, les fruits et les sucreries. »

Lord Devonport, contrôleur de la nourriture, n'est pas moins franc. Il expose ce qui a déjà été fait pour persuader le public de la nécessité d'économiser le pain et les diverses farines. « Plus de 1.600 journaux et revues de toutes sortes ont, pendant ces trois dernières semaines, généreusement prêté leur concours à la propagande pour l'économie de la nourriture. Douze cents caisses d'épargne en Angleterre et au pays de Galles agissent comme centres d'orgnisation locale, et loin de limiter leur action aux districts populeux, reconnaissent la nécessité de pénétrer dans les villages et jusqu'aux hameaux éloignés en organisant des réunions publiques et en allant voir les gens chez eux, maison après maison. »

Avec l'archevêque d'York en effet, les gouvernants en Angleterre sont persuadés que « la raison pour laquelle beaucoup de gens qui reçoivent des salaires plus élevés qu'avant la guerre, ne restreignent pas leur nourriture, n'est pas le manque de patriotisme, mais le manque d'information et plus encore le manque d'imagination. »

C'est pourquoi, ainsi que le dit lord Devonport, « les églises de toutes les différentes croyances se préparent à faire de la propagande. C'est là un puissant facteur. J'espère, dit lord Devonport, voir bientôt un avis sur la porte de chaque église, un avis simple, net et qui soit à la portée des esprits les moins cultivés, »

Et de fait, l'Archevêque de Canterbury a déjà autorisé que dans son diocèse fussent faites des prières « pour attirer la bénédiction de Dieu sur les moissons et les fruits de la terre, et pour la sécurité de tous les navires marchands et de tous ceux qui, de terres lointaines, nous apportent du blé et de la nourriture. O Dieu, dit encore cette prière accorde nous l'esprit de sacrifice, de sorte que nous usions avec économie scrupuleuse de tous les dons. »

De son côté « le ministre de l'Instruction publique, a dit lord Devonport, a également entrepris de faire de la propagande dans les écoles sur la nécessité d'économiser. » Le ministre des Munitions a pris des mesures pour faire cesser le gaspillage des munitions; il va en être de même pour la nourriture. « Une pression continue va être faite pour que ce devienne une habitude de ne pas gaspiller. Le gaspillage est une habitude. Il faut changer cette habitude, et que ne pas gaspiller devienne une habitude... Notre but d'appeler l'attention de chaque citoyen sur la nécessité urgente de restreindre volontairement sa consommation de pain et de farine, et de toutes les sortes de nourriture ; car la nourriture est destinée à être dans cete guerre l'un des facteurs décisifs du succès. »

Déjà d'ailleurs le rationnement volontaire a produit d'heureux effets. La consommation de la viande a diminué de façon considérble. « Il n'y a pas le moindre doute à cet égard. » Il en aurait été de même pour le pain si les pommes de terre avaient été plus abondantes.

Le problème qui se pose pour assurer à la nation sa nourriture se ramène à se procurer la quantité de vaisseaux nécessaires pour apporter chez nous le blé qu'il est possible de se procurer quelque part ailleurs. Mais le blé disponible n'est pas toujours dans le pays d'où il serait facile de l'apporter. On ne peut prévoir à l'avance en quels pays la bonté de la nature accordera du grain en surabondance. En outre il n'y a pas que la guerre sous-marine qui diminue le nombre des vaisseaux disponibles pour transporter la nourriture ; il y a aussi les transports militaires de toutes sortes (nourriture et munitions) nécessités par la présence de nos armées en France à Salonique, en Mésopotamie, en Egypte et ailleurs. En outre, non seulement nous sommes à court de navires, mais le monde entier est à court de nourriture, et chaque nation se trouve en face de la même difficulté : comment assurer son approvisionnement.

« Toutefois, je ne suis pas découragé. Je pense que la difficulté peut être et qu'elle sera résolue mais d'une seule façon, en diminuant notre consommation de nourriture. Il faut pour garantir absolument notre sécurité dans ces îles maintenir notre provision de pain en quantité suffisante pour nourrir les habitants. Pour la masse de nos gens le pain est une nourriture essentielle. La seule façon de parer aux difficultés qui se dressent devant nous, c'est de réduire la consommation du pain. Il faut que nous mangions moins. Si par des sacrifices spontanés nous diminuons comme il convient notre consommation de pain, nous franchirons la période difficile qui s'ouvre devant nous. Si non (je vous dis brutalement la vérité), nous n'atteindrons pas la prochaine récolte sans avoir à supporter une rigoureuse privation et toutes ses conséquences. Le cas est si urgent, si vital que je n'hésite pas à le redire avec force, et à le répéter avec plus de force encore, de telle sorte qu'on se rende bien compte de la situation telle qu'elle est : Si vous réduisez votre consommation, nous sommes sauvés ; continuez à manger, sans aucune diminution, et vous verrez des temps amers avant que n'arrive la prochaine moisson.J'espère ne pas manquer de sagesse en parlant ainsi (*Applaudissements*); je vous montre la situation telle qu'elle est réellement. Il faut que tout de suite (en vérité c'est le devoir impérieux de toute la population) nous concentrions notre effort sur l'économie du pain et des farines. Ceux qui peuvent varier leur alimentation doivent renoncer absolument à manger du pain de sorte qu'il y en ait pour ceux dont c'est l'aliment essentiel. En ce moment un grand nombre de gens gagnent des salaires élevés; ceux-là aussi peuvent être d'une grande aide en se nourrissant avec des aliments qui ne sont pas à la portée des gens moins favorisés de la fortune... Je ne vois pas pourquoi dans beaucoup de familles on ne se passerait pas complètement de pain au déjeuner de midi et au dîner... » Je voudrais profiter de cette occasion pour annoncer qu'il faudra réduire également la consommation du sucre...

« Qui peut dire quand la guerre finira ? Nous devons nous préparer à tous les événements. Nous pouvons toujours craindre que la présente récolte ne réussisse pas, et il n'y a pas à douter que l'ennemi ne poursuive activement la guerre sous-marine. Il est impossible de songer à l'avenir sans tenir compte de ce facteur... C'est à la nation de décider si par des privations volontaires suffisantes elle évitera le rationnement obligatoire. Nous avons tous horreur de l'idée d'obligation (*Applaudissements.*) Il appartient au peuple, dans les cinq à six semaines qui vont s'écouler, de ce qu'il en sera. Si les gens ne répondent pas à mon espoir, il n'y aura pas d'autre moyen que d'imposer le rationnement ; j'espère qu'ils répondront comme il convient. (*Applaudissement.*)

Après lord Beresford qui désire que par l'examen des livres de comptes des boulangers le contrôleur de la nourriture s'assure qu'aucune famille ne consomme plus de pain qu'il ne faut, lord Lamington exprime l'opinion qu'il serait d'un effet salutare de faire largement connaître que la Famille Royale s'est soumise au système de rationnement volontaire préconisé par le contrôleur de la Nourriture. (*Applaudissement.*)

Journalistes et lecteurs de journaux approuvent la campagne en faveur des économies. Le contrôleur de la Nourriture a déjà élaboré tout un plan de restrictions. Tout prochainement l'ordre de marche sera lancé à toutes les assemblées provinciales : conseils de comté, de bourg, de village.

« Pendant trop longtemp, dit-il, le public n'a pas pris assez au sérieux la guerre sous-marine », et pour aider les habitants à faire des économies de nourriture, il publie dans son numéro du 27 avril des menus pour une semaine. On y relève une troisième catégorie de menus élaborés pour les familles qui pouvant acheter des aliments coûteux laisseront ainsi les aliments d'un prix moins élevé à la disposition des familles de condition modeste.

Nombreuses sont les lettres de lecteurs désireux de suggérer des moyens qui leur semblent devoir rendre les économies plus aisées et plus efficaces. Du plus humble citoyen britannique jusqu'au Roi, dont les Français ont pu lire dans nos journaux l'émouvant et pressant appel à la bonne volonté et au patriotisme de son peuple, tous les bons citoyens poussent le cri d'alarme et réclament des économies.

Pourquoi faut-il qu'en France on ne fasse que commencer et combien timidement ! à éclairer le public sur les dangers auxquels nous serons tous exposés, si nous ne nous rendons pas enfin compte puisque il n'être pas déjà trop tard?) de la gravité de la situation que nous réserve à nous aussi la guere sous-marine. En attendant que le gouvernement ait enfin trouvé et qu'il applique une politique raisonnée et suffisment élaborée de rationnement méthodique et non vexatoire, que chacun de nous s'impose des privations volontaires et qu'prêchant d'exemple, il s'emploie à propager autour de lui l'horreur du gaspillage et l'application d'une rigoureuse économie.

GEORGES JAMIN,
Membre du Comité de la Ligue nationale des Economies.